



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

impact de la réforme des retraites sur les femmes

Question au Gouvernement n° 2531

Texte de la question

IMPACT DE LA RÉFORME DES RETRAITES SUR LES FEMMES

M. le président. La parole est à Mme Clémentine Autain.

Mme Clémentine Autain. Vous répétez partout que les femmes seraient les grandes gagnantes de votre projet sur les retraites, alors qu'elles seront les perdantes parmi les perdants. Vous mentez ! *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Vous le savez bien, les femmes ont les carrières les plus hachées et les plus précaires. Elles gagnent 24 % de moins que les hommes. Or votre système par points, au lieu de calculer la pension sur les vingt-cinq meilleures années pour le privé et sur les six derniers mois pour la fonction publique, prendra en compte toute la carrière. Comment voulez-vous que le résultat soit autre qu'un abaissement des retraites pour les femmes ? Vous mentez ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI et sur quelques bancs des groupes GDR et SOC.)*

Avec votre projet, 84 000 femmes vont perdre la pension de réversion. *(Exclamations sur les bancs du groupe LaREM.)* Quant à votre minimum de 1 000 euros, dont la ministre Marlène Schiappa se gargarise sur tous les plateaux parce qu'il serait un gain pour les femmes, je rappelle qu'il ne concerne que les carrières complètes, que c'est encore en dessous du seuil de pauvreté et que l'article 3 de la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites prévoit de le rendre effectif depuis 2008 ! Vous mentez ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)*

M. Rémy Rebeyrotte. Vous mentez !

Mme Clémentine Autain. Et si votre réforme est si formidable, monsieur le Premier ministre, pourquoi prévoyez-vous d'en dispenser les policiers ? En attendant, vous visez la fin de la reconnaissance de la pénibilité et du départ avant 62 ans pour les 400 000 aides-soignantes, infirmières et sages-femmes, et l'effondrement de la retraite des 600 000 enseignantes. Et les femmes seraient les grandes gagnantes de votre contre-réforme ? Sérieusement ? Vous mentez ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)*

Non, travailler plus longtemps parce que l'on vit plus longtemps n'est pas inéluctable. Vous mentez : la vérité, c'est que vous faites un choix de société, celui des fonds de pension et de l'austérité. Nous faisons celui du partage des temps de la vie et des richesses.

Quand allez-vous parler le langage de la réalité ? Quand allez-vous retirer votre projet, qui met la France si en colère ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI. – Mme Laurence Dumont applaudit également.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, *ministre des solidarités et de la santé*. Il est merveilleux, votre paradis des femmes, aujourd'hui ! Merveilleux ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*) Et puisque vous vous faites le syndicat du paradis des femmes, laissez-moi vous le décrire : les pensions sont inférieures de 42 % à celles des hommes ;...

Mme Clémentine Autain. Vous allez aggraver la situation !

M. le président. Écoutez la réponse, madame la députée !

Mme Agnès Buzyn, *ministre*. ...35 % des femmes partent avec moins de 1 000 euros par mois ; 20 % des femmes travaillent jusqu'à 67 ans pour avoir leur retraite à taux plein ; les femmes ont des carrières hachées, travaillent à temps partiel et s'arrêtent de travailler pour s'occuper de leurs enfants : et rien de tout cela n'est reconnu.

Mme Clémentine Autain. Ce sera pire avec votre réforme !

Mme Agnès Buzyn, *ministre*. Deux millions de femmes élèvent seules leurs enfants : le premier enfant n'offre pas de bonus, le deuxième non plus, il faut un troisième enfant pour obtenir un premier bonus ! (« *Eh oui !* » *sur les bancs du groupe LaREM.*)

J'ai parlé de la pénibilité, madame Autain : dans la fonction publique hospitalière, les aides-soignantes et les infirmières attendent cette reconnaissance, et elles l'auront. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) Elles auront un minimum contributif de 1 000 euros par mois pour une carrière complète ; elles bénéficieront d'une bonification de 5 % dès le premier enfant ; elles auront une assurance vieillesse pour les parents au foyer ; elles recevront des indemnités pour les congés maternité, chômage et invalidité. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Enfin, il sera mis fin à la décote, cette immense injustice qui contraint les femmes à travailler jusqu'à 67 ans. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) Elles pourront toutes s'arrêter à 64 ans.

Je vous laisse votre paradis, madame Autain ! Je vous le laisse ! (*Applaudissements soutenus sur les bancs du groupe LaREM et quelques bancs du groupe MODEM.*)

M. Régis Juanico. Tout va bien, alors !

Données clés

Auteur : [Mme Clémentine Autain](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2531

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 décembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 décembre 2019](#)